

LES PUBLICS MARGINALISES

(Roger Bertaux¹)

Quelques mots en préalable pour me présenter, je travaille comme formateur dans les centres de formation de travailleurs sociaux depuis plus de vingt ans, je suis actuellement responsable du département de recherche à l'IRTS de Lorraine, département qui conduit des études à dominante sociologique sur les questions qui ont à voir avec le champ social. Par ailleurs je connais depuis longtemps la prévention spécialisée et m'y intéresse particulièrement. Cette connaissance concerne surtout les équipes de Meurthe et Moselle, mais j'ai travaillé aussi quelques années avec l'équipe de la route de Magny à Metz. C'est à partir de cet ensemble que je vais développer le point de vue qui est le mien à partir de ce que les organisateurs m'ont demandé : à la fois la question des publics marginalisés et mes réactions à ce qui s'est déjà dit au cours de cette journée sur la prévention spécialisée. Je voudrais insister avant de commencer sur le fait que mes propos ne se veulent pas la vérité, mais seulement un point de vue soumis à discussion.

Trois dimensions m'apparaissent comme très importantes dans ce sujet des "publics marginalisés". La première dimension concerne les représentations sociales concernant ces jeunes. Le titre même, "publics marginalisés", m'y invite fortement : le public d'une institution n'existe pas en dehors de l'offre de cette institution, laquelle ne peut voir le jour si une mission ne lui a pas été confiée à l'égard d'une population sur laquelle on se fait quelques idées, en particulier des idées de gens "à problèmes" ; de même le vocable de "marginalisés", différent du vocable de "marginiaux", laisse entendre un processus social de désignation, d'étiquetage, de stigmatisation de ce public. Dans les deux termes employés, on est bien dans le domaine des représentations sociales, comme si ce public marginalisé n'avait pas d'existence propre en dehors de la désignation dont il fait l'objet. Ce sera le premier point fort de mon propos : l'appellation jeunes marginalisés (ou exclus, ou ..., peu importe les mots, ces appellations renvoient toutes à une désignation stigmatisante) constitue d'abord une construction sociale.

Deuxième point, ce n'est pas pour autant que le sociologue ne peut rien dire sur les caractéristiques de ces jeunes, précisément après avoir rompu, si tant est que cette démarche soit vraiment aboutie, avec la pré-notion de jeunes difficiles, ou tous termes équivalents ; sur ce point je dirai comment à partir de mes propres références j'analyse cette catégorie de jeunes marginalisés en présentant quelques concepts qui me paraissent utiles.

Enfin en troisième point je tenterai une réflexion sur les attitudes des travailleurs sociaux, en particulier ceux de la PS, à l'égard de ces jeunes, en montrant que les certitudes d'hier tendent à se fissurer et que ce processus de décomposition des repères symboliques qui fondaient l'action laisse la place à des incertitudes, à des doutes, sur ce qui est juste et ce qui n'est pas

¹ Conférence du 9 juin 2000, dans le cadre d'une journée d'étude sur « la prévention au quotidien », organisée par le CMSEA (Metz).

juste, sur ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire ; cette incertitude engendrant logiquement une grande difficulté psychique à assurer le travail demandé, et inversement la nécessité d'une grande implication personnelle dans l'exercice professionnel.

1. Les jeunes marginalisés, une construction sociale.

Nos sociétés ont toujours produit un discours sur les gens qui leur posaient problème, la façon de les nommer est un élément fort de ces systèmes de représentation. Ce discours ne concerne pas que les jeunes, on pourrait même dire que la plupart du temps le discours sur les "jeunes à problèmes" n'est qu'un dérivé des discours sur les "gens à problèmes". C'est pourquoi dans les remarques qui suivent je ne dissocierais pas ces deux termes. Quand on regarde un peu l'histoire de notre pays, on voit que derrière des rhétoriques différentes il y a de grandes régularités ; plus précisément on voit à l'œuvre deux sensibilités distinctes à l'égard de ces gens à problèmes : l'une est positive, généreuse, historiquement très minoritaire ; l'autre est négative, discriminante, stigmatisante, normalisante, voire répressive, et historiquement majoritaire.

Commençons par cette dernière. Elle s'exprime sur des registres très divers. Dans le registre religieux (très important dans les temps anciens), on peut en voir une expression significative dans la reprise des Béatitudes, version St Matthieu : "Heureux ceux qui ont une âme de pauvre, car le royaume des cieux est à eux" ; c'est à dire non pas ceux qui sont dans la situation de pauvreté, car ceux-ci sont à l'évidence dans le péché, pourris de vices, jaloux des possédants et des puissants ; mais au contraire ceux qui vivent dans la vertu de pauvreté parce qu'ils ont choisi volontairement la pauvreté comme mode de vie. Retenons que le raisonnement oppose la situation objective à la manière de vivre et porte un jugement qualitatif sur les personnes à partir de leur manière de vivre (les uns sont vertueux, les autres pécheurs), et non à partir de leur situation (être pauvre ou être riche).

Le registre du raisonnement économique nous est plus familier parce que plus récent. Il a été le plus clairement exprimé par le pasteur anglican Thomas Robert Malthus aux alentours de 1800. Pour lui, nos sociétés sont sur le plan économique gouvernées par la loi du marché, la loi de l'offre et de la demande, au même titre, si vous me passez cette comparaison que je prends pour faire comprendre le positionnement de Malthus, au même titre que la loi de la gravitation gouverne le monde physique. Ne pas respecter ces "lois naturelles", ces "implacables lois de la nature", c'est encourir la sanction inévitable de cette transgression : le retour à la sauvagerie, à la loi de la jungle, à la rareté des biens, à la misère pour tous. Pour Malthus les gens à problèmes, à son époque "les pauvres", sont dans la misère de leur propre fait, soit parce qu'ils mettent au monde plus d'enfants qu'ils n'en peuvent élever, soit parce qu'ils se situent de manière inadéquate sur le marché du travail, en raison de leurs incapacités (manque de qualification et de formation) ou de leurs vices (paresse, alcoolisme). Disons encore plus clairement : pour Malthus, je cite, la pauvreté n'est pas un problème de société, ni un problème de gouvernement, mais un problème individuel. C'est pourquoi, dans cette logique, si on veut aider les pauvres à sortir de leur misère, il ne faut surtout pas les aider matériellement, car les aides renforcent le nombre de ceux qui réclament ces aides ; il faut comprendre où se situe le problème individuel (par l'enquête sociale), et conseiller les personnes pour qu'elles changent de comportement.

Ce raisonnement est toujours d'actualité à l'égard des jeunes dont nous parlons ici : si ces jeunes sont marginalisés, déviants, exclus, c'est dans cette logique en raison de leurs attitudes

personnelles à l'égard de l'école, du travail, des normes sociales. Aujourd'hui, on sophistiquera un peu le raisonnement, un peu à la manière du loup de La Fontaine : "si ce n'est toi, c'est donc ton frère", c'est à dire qu'on acceptera de penser que pour une part les jeunes sont victimes, non pas victimes de dysfonctionnements sociaux, mais victimes de leurs familles et de leur milieu social : pères démissionnaires, familles divorcées, mono-parentales, structures familiales patriarcales. Et la réponse sera essentiellement, selon l'expression fréquente d'aujourd'hui, "le rappel à la loi", c'est à dire le vieux principe du changement des comportements cher à Malthus (je ne condamne pas toute forme de rappel à la loi, j'y reviendrai plus tard).

Ajoutons que la vieille thématique des classes dangereuses du XIXème siècle à l'égard des classes laborieuses réapparaît en particulier à l'égard des jeunes des banlieues sensibles. La conduites de destruction, les conduites marginales, les conduites de provocation font peur, et cette peur renforce certainement la tendance à la condamnation morale de ces jeunes. Là encore, s'ils sont condamnés, ce n'est pas en raison de dysfonctionnements sociaux (que l'on reconnaîtra peut-être, mais qui seront du type : "Que fait la police, que font les juges ?!"), mais en raison de caractéristiques individuelles, voire de caractéristiques ethniques s'il s'agit de jeunes issus de l'immigration.

Peut-on dire quelque chose de la prévention spécialisée en rapport à cette première approche ? La prévention spécialisée ne se situe certainement pas, ni aujourd'hui, ni hier, sur le registre de la condamnation morale des jeunes en difficultés, et en ce sens il y a peu de rapport avec la vision de Malthus. En revanche, tout un courant de la prévention spécialisée, assez développé à ses débuts sans être forcément généralisé, toujours présent aujourd'hui, a à voir avec une approche des jeunes sur le registre de l'inadaptation individuelle, sur le registre des problèmes personnels. Quand on examine par exemple les écrits de quelques pionniers des années 50-60, on voit bien les références majeures à un défaut de socialisation des jeunes présentés comme "inadaptés à la société", défaut de socialisation qu'il faut compenser par une nouvelle socialisation à partir de l'action rééducative réalisée par les éducateurs. Les jeunes ne sont sans doute pas pensés comme responsables eux-mêmes de leur inadaptation, les responsables désignés sont leur milieu social et leurs familles ; mais bien que victimes, leurs attributs restent bien négatifs : l'inadaptation. En ce sens il n'y pas pour cette époque, et contrairement à l'époque immédiatement postérieure, et pour ces clubs auxquels je me réfère, d'approche spécifique du travail éducatif, ni de volonté de distinction à l'égard des formes plus classiques de prise en charge éducative. L'un des fondateurs des clubs lorrains de prévention écrit en janvier 70, deux ans seulement avant le décret d'institutionnalisation de la PS :

*"Les éducateurs de X (club de prévention) sont les mêmes que ceux que l'on trouve dans tout établissement ou service de rééducation s'occupant de mineurs passés devant le juge des enfants. Ces éducateurs sont issus de la rééducation dont ils ne font qu'adapter les méthodes pour le compte d'une idée préventive (éducation, observation, orientation). (...) Le travail avec des mineurs inadaptés à la société est un travail sur des cas, et non un travail de masse, sauf dans certaines thérapeutiques"*².

On n'est pas dans la logique qui sera dominante après 72 : la volonté politique de se démarquer des institutions sociales classiques, qui elles fonctionnent bien sur mandat, sont

² "Action éducative en milieu inadapté à Nancy - Compte-rendu décennal de 1959 à 1968 inclus", Robert Mathieu, janvier 1970, p. 25 et 26.

dirigés vers la rééducation d'individus particuliers, alors que cette PS d'après 72 se veut détachée de tout mandat et agir sur des milieux et des groupes.

Il existe une deuxième sensibilité, prenant en compte plus les ressources positives des individus que leurs manques, et généralement les considérant plus comme des victimes de dysfonctionnements sociaux que comme responsables de leurs difficultés. Cette sensibilité se décline différemment selon les époques. Dans le registre religieux (dans des temps le plus souvent assez anciens), l'accent est mis sur la valorisation de la situation de pauvre en référence à la figure du Christ souffrant : cf. les expressions "l'éminente dignité du pauvre", ou "les pauvres du Christ". En écho à la citation des Béatitudes faite plus haut, on peut ici citer St Luc : "Heureux les pauvres, le royaume des cieux est à eux". C'est la situation objective de pauvre qui est valorisée, et par extension l'ensemble de la population pauvre, et non pas la vertu de pauvreté.

Plus récemment sur d'autres registres, par exemple le registre marxiste, le pauvre est devenu le travailleur, indûment exploité par le capitaliste, le travailleur collectif capable de s'organiser pour mettre fin à la domination bourgeoise et instaurer une société plus juste, plus égalitaire et plus fraternelle. Ou encore, dans des formes d'expression moins marquées par le militantisme politique, à la manière dont Monsieur Resweber disait ce matin : "La société est en dette [à l'égard des populations en difficultés]", les gens à problèmes ont été perçus comme les victimes de dysfonctionnements structurels de la société : victimes des modes de distribution des revenus, de répartition de l'emploi disponible, du système sélectif de l'école, des grands ensembles dégradés ou ghettoïsés etc. Ces dysfonctionnements sont censés engendrer chez les personnes non seulement des difficultés matérielles, mais aussi des problèmes identitaires, psychologiques, une souffrance sociale comme on dit aujourd'hui.

Ces représentations qui tendent à faire des problèmes des gens des problèmes de société, et plus précisément à considérer que la société produit de la souffrance, des ruptures, de l'aliénation, de l'exploitation etc., impliquent que les réactions des individus ne sont que la conséquence logique des dysfonctionnements sociaux : la folie peut n'être que la traduction de rapports familiaux aliénants (cf. le film culte de l'anti-psychiatrie : *Family Life*), la délinquance des jeunes peut n'être que la conséquence de l'anomie sociale des quartiers de grands ensembles anonymes, ou encore pour certains la violence des jeunes n'est que la juste réponse à l'aliénation quotidienne qu'ils subissent. La thématique des classes dangereuses peut alors être retournée dans une logique de lutte des classes : les classes laborieuses sont dangereuses en ce sens qu'elles développent une juste lutte contre un ordre social injuste et arbitraire pour leur défense et leur émancipation.

En lien étroit avec cette représentation de la société et des rapports sociaux, on peut également noter les orientations dominantes de nombre d'équipes de prévention spécialisée après mai 68. Dans les équipes lorraines que je connais, je vois au moins deux manières distinctes de mettre en pratique ces conceptions. La première consiste à aider à l'auto-organisation des habitants des quartiers d'habitat social, dans la perspective de leur faire rejoindre peu à peu la lutte des classes prolétariat/bourgeoisie : l'adversaire ici n'est pas le chef d'entreprise, mais l'Office HLM ou le maire de la commune ; les revendications concernent les loyers, la réhabilitation des immeubles, l'installation d'équipements, ou encore les habitants sont invités à se mobiliser pour empêcher la destruction d'un quartier insalubre. Le deuxième type de pratique est plus professionnel et moins militant : il s'agit surtout de mettre en place des dispositifs qui permettent aux populations défavorisées de rattraper leur retard sur les autres catégories sociales dans l'accès aux ressources matérielles et symboliques produites

par la société : dispositifs de loisirs, de culture, de rattrapage scolaire et d'alphabétisation. Il s'agit moins ici de refaire une socialisation mal faite que de compenser les injustices sociales à partir de l'idéal d'égalité des citoyens : chacun doit avoir le même accès aux ressources produites que son voisin.

2. Analyses sociologiques de la jeunesse dite "difficile".

Ce n'est pas parce que la catégorie "jeunes marginalisés" relève surtout de systèmes de représentation que le sociologue ne peut rien en dire au-delà de la déconstruction de ces systèmes de représentation. Pour autant, il n'y a pas de vérité sociologique en la matière, mais seulement des constructions intellectuelles multiples, dont la valeur tient à leur cohérence interne. Et par ailleurs, je ne prétends pas qu'il y a une coupure radicale entre les analyses des sociologues et les représentations des acteurs sociaux, bien souvent il y a des proximités.

Pour ma part, je vous proposerai quatre concepts qui me paraissent utiles quand on parle des jeunes des quartiers sensibles, concepts empruntés à des travaux menés par des sociologues connus (Dubet, De Gaulejac, Lepoutre, Rose, etc.), et je me référerai à des observations que me livrent très régulièrement des travailleurs sociaux de terrain à des occasions diverses (rédaction de mémoire, présentation d'expériences...).

Premier concept : *la transition professionnelle*³ (José Rose, université de Nancy 2). Ce concept renvoie à la dimension principale des mutations économiques et de leurs effets sur la situation des jeunes des classes populaires. Il s'agit ici non seulement du chômage, mais aussi de l'allongement considérable de la période intermédiaire entre l'adolescence et la stabilisation de la vie adulte dans une vie professionnelle et familiale. Cette transition professionnelle est marquée par l'alternance entre emploi précaire, chômage et stages divers d'insertion-formation. Les causes majeures de cette transition n'ont rien à voir avec un quelconque choix des jeunes, ni avec une quelconque inadaptation de ceux-ci, mais bien avec des stratégies économiques et des stratégies de gestion de la main d'oeuvre : cette phase moratoire (O. Galland) permet en effet d'expérimenter à peu de frais la qualité au travail de chaque jeune et de sélectionner les "meilleurs" pour des postes plus stables dans l'entreprise. Le concept de transition professionnelle paraît dans la perspective de cette analyse bien conforme à la réalité que la notion floue d'insertion.

Deuxième concept, *la galère*, emprunté à François Dubet⁴. Pour lui, en particulier dans son livre *La galère*, les jeunes des banlieues sensibles d'aujourd'hui sont dans des processus de désorganisation, d'exclusion et de rage, qui sont dus en particulier à l'absence de socialisation par les grands intégrateurs du monde ouvrier, qu'étaient dans les années antérieures les partis, syndicats et associations ouvrières. La domination qu'ils vivent dans leur chair au quotidien n'a plus de sens, le parti, le syndicat (l'église, dans des temps encore antérieurs) ne sont plus là pour donner une signification à ce sentiment, le canaliser, en même temps que l'orienter vers la lutte syndicale et politique (ou le sublimer dans un rapport religieux au monde surnaturel). L'effritement de la société industrielle, qui laisse peu à peu place à la société post-industrielle, avec de nouvelles valeurs et de nouveaux enjeux, abandonne à l'inutilité et au non-sens ceux dont la nouvelle société n'a pas besoin. En lieu et place de la fierté de l'ouvrier, dont la "*belle ouvrage*" pouvait compenser l'exploitation, au moins partiellement et symboliquement, et

³ Philippe Méhaut, José Rose, Antonio Monaco, Francis De Chasse.- *La transition professionnelle*, Paris, L'Harmattan, 1987.

⁴ François Dubet.- *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

fonder la lutte syndicale, on ne trouve aujourd'hui qu'humiliation et honte. Les uns compensent dans la rage et la destruction, d'autres dans le clientélisme vis à vis des travailleurs sociaux, d'autres dans les combines plus ou moins louches, d'autres enfin dans le "trou noir" qu'est l'usage de la drogue. Plus même, selon Dubet, les mêmes jeunes sont tour à tour dans chacune de ces logiques, comme s'il n'y avait plus d'unité de l'expérience individuelle, comme si cette expérience était éclatée, tant les repères symboliques anciens ont disparu.

Troisième concept, *la culture des rues*. Un ethnologue, David Lepoutre⁵, met quant à lui l'accent moins sur la décomposition sociale et culturelle du monde jeune des banlieues (à la différence de François Dubet), que sur l'émergence d'une culture positive, une culture des rues, avec ses rites, ses valeurs, voire ses principes d'organisation. En particulier il met l'accent sur le culte de l'honneur, qu'il rattache à la culture méditerranéenne⁶, et dont il analyse les modes d'expression dans deux registres :

- les joutes verbales, les vanes, obéissant à une logique de performance et de compétition dans la maîtrise de la parole (aussi bien le langage souvent obscène et ésotérique, que la diction),

- dans les pratiques d'affrontement, de "bagarre", qui obéissent à des codes et des rituels bien plus qu'il paraît au premier abord ; en dehors de cas assez rares d'affrontements très violents, ces bagarres doivent être publiques, montrer un spectacle avec des rôles pré-définis, et mettre en scène la force, le courage et la virilité. On est là pour une part, dit-il, dans un monde du jeu, de la simulation et de la mise en scène, bien plus que dans des insultes et des violences réelles.

Peut-être que le partage entre simulation et réalité est loin d'être toujours aussi clair. Mais, on rejoint certainement ici une autre intuition de Dubet, lorsqu'il explique que la galère des jeunes, déstructurante, peut se renverser en un mouvement positif de solidarité, d'affirmation culturelle et de recherche d'intégration politique. Je veux dire que la fierté de soi ou l'affirmation de soi peuvent avoir des aspects aliénants lorsque ces sentiments sont mis au service de la destruction des autres, mais inversement ils peuvent être la base d'une construction identitaire positive.

Car c'est bien sur ce terrain de l'identité que notre société actuelle est particulièrement destructrice et c'est bien sur ce terrain identitaire que se jouent les problématiques des jeunes en difficultés et que des réponses peuvent être apportées.

D'où le quatrième concept : *l'injonction à l'excellence individuelle et l'injonction à faire sa place soi-même dans la société* (Vincent de Gaulejac⁷). Essayons de dire les choses simplement et succinctement. Avant, dans la société industrielle, il y avait un ordre social centré autour du travail et de la vie dans l'atelier ou à l'usine ; il y avait sans doute de l'exploitation des uns par les autres, mais le conflit ouvriers/patrons donnait un sens à

⁵ David Lepoutre.- *Coeur de banlieue, codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁶ Ce n'est certainement pas un hasard si ce culte de l'honneur apparaît et se développe en particulier dans ces espaces sociaux dégradés, chez les garçons et chez les maghrébins. Les évolutions familiales dans la société française tendent à déstabiliser profondément l'identité masculine ; on peut analyser ce retour à des civilisations de l'honneur comme un mode de défense face à cette déstabilisation.

⁷ Vincent de Gaulejac, et Isabel Taboada Leonetti.- *La lutte des places, insertion et désinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer et Hommes et Perspectives, 1994.

l'injustice ressentie (même analyse que chez François Dubet), chacun trouvait dans l'œuvre de travail accomplie une légitime fierté, et enfin chacun était dans une place affectée qu'il n'avait nul besoin de créer de toutes pièces : dans cette société si on naissait fils d'ouvrier, le plus souvent on devenait à son tour ouvrier, dans une sorte de destin tracé d'avance.

Aujourd'hui il en va tout autrement. D'un côté la désindustrialisation oblige les jeunes des classes populaires à chercher du travail hors des entreprises industrielles ; mais aussi parce qu'il y a plus de mobilité sociale (due en particulier à une relative démocratisation du système scolaire), les aspirations des jeunes à sortir de leurs origines populaires sont courantes. Cette évolution est certainement positive. Elle a néanmoins des effets redoutables : en raison de cette ouverture plus grande, chacun est désormais acculé à faire la preuve de sa compétence et de son utilité, chacun est jugé sur sa capacité individuelle à faire sa place dans la société, car il n'y a plus de place préaffectée. Au plan symbolique, le moi est un capital qu'il faut faire fructifier, les capacités individuelles de performance et d'excellence sont survalorisées. Les figures opposées de cette société sont d'un côté l'excellence du manager et de l'autre la "nullité" du RMIste, qui a tout raté. Notre société fonctionne plus que jamais au stigmatisme individuel : les gagnants et les perdants. Il n'est pas étonnant pour revenir aux jeunes que d'un côté ils cherchent à mobiliser tous les signes extérieurs de la réussite (argent, voitures, fringues) qui leur permettent de frimer, et que de l'autre côté ils ne supportent aucune atteinte à ce qu'ils croient être du mépris, voire une insulte, et réagissent violemment aux humiliations ressenties (réelles ou fantasmées) à partir d'un code d'honneur que nous croyions appartenir à un autre âge.

La dernière caractéristique que je noterai est que les jeunes des classes populaires aujourd'hui semblent poser des problèmes plus complexes qu'autrefois à la société dans son ensemble, y compris au monde des experts dépêchés pour enrayer le mal : les travailleurs sociaux au premier titre. Le fossé d'incompréhension mutuelle semble démesuré. Et comparée aux épisodes passés de la prévention spécialisée que j'ai évoqués plus haut, la situation présente semble bien plus difficile. Dans les années 70, l'éducateur de prévention spécialisée était souvent dans une grande complicité avec les jeunes des quartiers ; tout n'était certainement pas facile, mais il y avait de part et d'autre le sentiment d'être dans le même camp, celui de la critique d'un ordre social injuste. Aujourd'hui, dans bien des cas, les jeunes ne distinguent nullement entre l'éducateur, le policier, le juge, tous représentent un ordre honni, alors même que bien des éducateurs de prévention critiquent radicalement l'ordre social présent. Pour ceux-ci, cette assimilation est insupportable et déstabilisante, et je fais l'hypothèse qu'elle explique pour une part les nouveaux positionnements des travailleurs sociaux de prévention spécialisée.

3. Au plan de l'intervention sociale, la fin des certitudes et le renforcement des débats intérieurs.

Pour ma part, je pense que le temps des certitudes est aujourd'hui passé ; les années 50-60 ont vu dominer les approches en termes de socialisation, de rapport à la loi, dans l'ensemble du secteur de l'éducation spécialisée d'ailleurs, et pas seulement dans la prévention ; les années 70-80 ont vu dominer les approches critiques de l'ordre social et de l'arbitraire de la loi, et il a souvent plus été question de donner aux habitants des quartiers défavorisés des armes pour se défendre que de les inciter à respecter l'ordre social.

Aujourd'hui, pour des raisons sur lesquelles je renviendrai plus loin, les intervenants sociaux dans les quartiers sont plutôt en proie au doute et à l'incertitude. Les croyances successives du

passé, qui se présentaient comme opposées, qui ont été historiquement le lieu d'affrontements symboliques extrêmement vifs, souvent entre personnes de générations différentes, apparaissent à la fois moins certaines et également fondées ; d'une certaine manière l'incertitude tient au fait que des éléments qu'on a toujours présentés comme contradictoires apparaissent tout à fait pertinents. Comment des choses contradictoires peuvent-elles être également vraies ? Il y a là un élément sinon de déstabilisation, au moins d'affaiblissement des certitudes. Lorsque les certitudes s'affaiblissent, lorsque la ligne de pensée et d'action n'est plus toute tracée, dès lors s'ouvre un espace à l'intérieur de chacun pour une délibération interne : que dois-je penser, que dois-je faire, qu'est ce qui est juste et qu'est-ce qui est injuste ? C'est ce débat interne à chaque personne, mais aussi interne aux équipes ou aux services, ou encore entre équipes ou entre services, qui me paraît caractériser la situation présente du travail social, et particulièrement de la prévention spécialisée (exemple que faire des grands principes fondateurs de la PS, les garder, les aménager, les abandonner ?).

Ce débat concerne certainement plusieurs dimensions de l'action, mais j'en retiendrai deux qui me paraissent principales : la dimension du rapport à la loi, et la dimension de l'accès aux ressources produites par la société.

Sur le plan du rapport à la loi, les sujets sont de plus en plus persuadés de la vérité de deux choses contraires : d'un côté, renouant avec la vieille tradition durkheimienne, ils considèrent qu'il n'y a pas de société possible sans valeurs partagées, sans normes de comportement respectées, sans rôles prescrits, voire sans système cohérent de sanction des transgressions ; mais de l'autre côté, ils considèrent également que la loi est souvent la loi du plus fort, du plus malin, et que sous couvert du bien de tous les citoyens elle fait surtout le profit de quelques-uns. Comment dans l'action quotidienne avec des jeunes qui sont particulièrement rebelles à toute forme de loi, sinon à la leur, concilier ces éléments contraires ? Faut-il ou ne faut-il pas répondre, et comment, aux demandes pressantes de beaucoup de municipalités urbaines en matière de contrôle de jeunes difficiles ? Il y a forcément doute, hésitation, et au bout du compte, puisque agir est nécessaire, arbitrage individuel, mais arbitrage peu assuré de lui-même, arbitrage incertain.

Un exemple : celui d'une expérience récente sur l'agglomération de Nancy concernant la mise en place d'un dispositif d'accueil à "bas seuil d'exigence", destiné à une bande d'une vingtaine de jeunes squattant l'entrée d'un immeuble à la plus grande peur de ses habitants. Le terme employé "bas seuil d'exigence" traduit bien cette incertitude sur la loi : il en faut, mais point trop n'en faut, et pas seulement parce que trop de loi serait inefficace au vu de l'objectif qui est de rétablir des relations avec le noyau dur des jeunes marginalisés, mais plus fondamentalement parce que les éducateurs pensent qu'il y a des lois fondatrices, nécessaires, universelles, type l'interdit de violence sur la personne d'autrui, et que par ailleurs il y a des lois secondaires, relatives, pas si importantes, voire carrément injustes. Mais on voit bien que la frontière à établir entre les deux est éminemment sujette à questionnement, à débat, à incertitude.

En outre quand on examine de près cette expérience, on voit bien après coup qu'il y a eu une condition nécessaire à sa relative réussite : le fait que les éducateurs ont tenu un discours sur la loi juste et la loi injuste, sur l'ordre social juste et l'ordre social injuste : la descente de police le premier jour d'ouverture de ce local, le gazage de tous les présents, y compris des deux éducateurs, a sans doute facilité les choses, à travers une expérience partagée des brutalités policières et de l'arbitraire de certaines interventions.

Une deuxième dimension d'incertitude doit aussi être prise en compte : celle de l'accès aux biens produits par la société : bien matériels ou symboliques, revenus, emplois, instruction et culture etc. La logique la plus traditionnelle qui commande l'accès à ces ressources est la logique du mérite individuel : l'effort, le travail, la compétence de l'individu sont récompensés par un emploi, un salaire, une reconnaissance sociale. Cependant depuis déjà assez longtemps, au moins depuis le siècle des Lumières et la Révolution française, on considère que les citoyens de la République sont égaux en droit et que de ce fait ils doivent avoir un accès égal à ces biens. L'égalité s'oppose au mérite. Sur ce plan également, on tend de plus en plus à avoir moins de certitudes, à opposer de moins en moins ces contraires, à essayer de les tenir ensemble. Pourquoi ? Parce que les tenants du principe d'égalité sont amenés dans la pratique quotidienne à tenir compte du mérite individuel, y compris à leur corps défendant : l'égalité des chances au plan scolaire ne signifie jamais, sauf erreur, distribuer les diplômes à n'importe qui, encore faut-il faire ses preuves, et personne n'admettrait qu'un diplôme de médecin soit délivré à quelqu'un qui n'y connaît rien en médecine. L'exemple est certainement trop facile. Mais on voit bien que nombre de travailleurs sociaux font passer deux messages à la fois : d'un côté il n'est pas juste que le système scolaire soit discriminant et favorise par ses procédures les enfants des classes supérieures, mais inversement : "si tu veux un diplôme il faut travailler ; si tu ne travailles pas, ne te plains pas d'échouer" (cf. l'exemple donné ce matin d'un éducateur qui considérait, certainement avec raison, qu'il devait d'une manière ou d'une autre faire remarquer à un jeune que le fait d'avoir quitté l'emploi qui lui avait été trouvé n'était pas la meilleure initiative qu'il ait prise).

Toutes ces choses ne sont certainement pas vraiment nouvelles. Mais j'ai tendance à penser que dans les décennies antérieures le plus grand nombre des TS vivait sur des certitudes, quelles qu'elles soient (loi - dénonciation de la loi, mérite - égalité). Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de place pour le débat. Je terminerai en formulant une hypothèse sur les causes et une hypothèse sur les conséquences de ces transformations.

Les causes. Je suis de ceux qui pensent que nous sommes dans une période de passage d'un système social à un autre. Dans ces périodes, les repères de l'ancien système s'affaiblissent, les repères du nouveau système ne sont pas encore établis. Dès lors cette absence de repères engendre l'incertitude, favorise le débat. Sans doute les individus sont socialisés, mais certainement pas totalement ; ils jouent les rôles sociaux prescrits, mais aussi ils les interprètent chacun à sa manière. Bref il y a plus que jamais un décalage entre les prescriptions sociales et les actions posées par les individus, entre les catégories dominantes de la pensée et la pensée spécifique de chacun. Il y a plus que jamais une autonomie (relative) des individus, et celle-ci implique le débat intérieur, l'arbitrage entre contraires, le positionnement dans la complexité des rapports sociaux.

La conséquence. Parce qu'il y a incertitude, débat, arbitrages individuels, chaque individu prend bien plus de risques qu'auparavant. Quand tout est prescrit, quand chacun joue son rôle, il n'y a pas beaucoup de risque de se faire désavouer par les personnes qui partagent les mêmes références, les mêmes valeurs, les mêmes codes. Dès que tout cela devient incertain, le risque majeur est de se retrouver isolé, voire désavoué par ses pairs. C'est pourquoi, je pense que le travail de prévention spécialisée est un travail difficile, risqué, peut-être moins parce que les jeunes sont plus difficiles aujourd'hui qu'hier (encore que cet élément ne soit pas négligeable), mais surtout parce que rien n'est assuré, chacun travaille sans filet, dans l'arbitrage entre principes contradictoires. Dès lors l'exercice professionnel devient un exercice à haute valeur personnelle, chacun est contraint d'y investir bien plus que du temps de travail. C'est peut-être pour cette raison, parce que dans le travail social la prévention

spécialisée est peut-être le secteur qui est situé le plus au coeur des contradictions sociales, que les candidats aux postes aujourd'hui ne se bousculent pas, en tout cas bien moins qu'il y a vingt ou trente ans.

Toutes ces transformations ne vont pas sans interroger. Quand on écoute les témoignages donnés ce matin, on voit bien que d'un côté les grands principes de la prévention spécialisée (anonymat, libre adhésion, absence de mandat, non institutionnalisation...) sont toujours fortement affirmés, mais que d'un autre côté dans la pratique ces principes sont peut-être moins respectés qu'avant. Le poids de la commande sociale, en particulier des municipalités, et l'accentuation de ce que j'appelle le débat intérieur (intérieur à l'individu, aux équipes, inter-équipes) contribuent à élargir la distance entre le discours "politiquement correct" de la prévention spécialisée et la réalité des pratiques.